

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-BOLS

Événement :	perte de contrôle lors d'une figure de présentation, collision avec des arbres.
Cause identifiée :	évolution acrobatique à basse hauteur.

Conséquences et dommages : pilote et passager décédés, aéronef détruit.
Aéronef : avion Aerocommander 200 D.
Date et heure : dimanche 24 septembre 2000 à 15 h 00.
Exploitant : privé.
Lieu : Marcillac (33).
Nature du vol : présentation aérienne lors d'une journée porte ouverte.
Personnes à bord : pilote + 1.
Titres et expérience : pilote, 68 ans, TT de 1969, autorisation de voltige 1^{er} degré de 1979, 1147 heures de vol dont 400 sur type et 9 dans les trois mois précédents.
passager, 38 ans, TT de 1982, 91 heures de vol.
Conditions météorologiques : vent 230° / 05 kt, visibilité supérieure à 10 km, SCT à 2700 pieds, BKN à 4400 pieds, QNH 1019 hPa.

Circonstances

Le club local organise une journée porte ouverte gratuite sur l'aérodrome de Montendre. Le pilote est invité à présenter son avion en vol. Lors du troisième passage, de nombreux témoins voient l'avion descendre plus bas que les passages précédents à une hauteur estimée à cent pieds. L'avion effectue une ressource avec une pente très forte. Au sommet, il semble partir en virage et légèrement sur le dos. Les témoins indiquent que l'avion prend ensuite une forte assiette à piquer. Il s'écrase dans la forêt et prend feu.

Le pilote avait l'habitude de faire la même présentation avec son avion, c'est-à-dire un passage bas suivi d'une ressource puis un virage ou un renversement pour revenir vers l'aérodrome.

L'examen de l'épave n'a pas révélé d'anomalie.

L'Aerocommander 200 D n'est pas un avion de voltige.

Le jour de l'accident, les pilotes participant à cette journée s'étaient réunis pour définir leur ordre de passage.

Auparavant, le club organisait des manifestations aériennes. Il faisait donc appel à un directeur des vols.